Amélioration de la gestion des déchets en habitat collectif

Cadre de restitution de l'action : Contrat d'objectif territorial

Communauté de Communes des Portes de la Thièrache
320, Rue des Verseaux
02360 Rozoy-sur-Serre
www.portes-de-thierache.fr

Pour en savoir plus : Lien vers fiche SINOE : http://www.sinoe.org/fiche_acteur/index/id/15269
Typologie de l'habitat : RURAL
Population : 7300
Mots-clés : Carton | Collecte sélective | Déchet encombrant | Déchet inerte | Déchèterie | Habitat | Ménages/Grand public

CONTEXTE

La Communauté de Communes des Portes de la Thiérache (CCPT) présente un taux d'habitat collectif de 5 %. Le choix politique a été de construire 2 déchèteries sur le territoire, ouvertes 5 jours sur 7 pour accueillir les gravats, les déchets verts, les métaux, les cartons, les déchets ménagers spéciaux (DMS), les piles, les tubes fluorescents des particuliers et de supprimer la collecte annuelle au porte-à-porte d'encombrants.
Il en résulte, en habitat collectif, des dépôts d'encombrants dans les locaux destinés aux poubelles. Afin de résoudre ce problème, la communauté de communes veut engager une réflexion globale avec les organismes bailleurs sur la gestion des déchets produits par les locataires.

OBJECTIFS RECHERCHES / RESULTATS OBTENUS

Objectifs

- Augmenter la qualité et la quantité des matériaux triés
- Développer des solutions durables
- Réduire la durée de stockage des encombrants dans les locaux poubelles
- Sensibiliser les usagers au confort d'un geste de tri bien mené
- Respecter et améliorer les conditions de tri du locataire.

Résultats quantitatifs obtenus

En concertation avec les bailleurs et les communes, 2 dispositifs ont été retenus :

- une collecte annuelle des encombrants en habitat collectif intégrée à une collecte d'encombrants sur toute la commune de Rozoy-sur-Serre,
- une collecte d'encombrants par trimestre gérée par le bailleur sur la commune de Montcornet,

Résultats qualitatifs obtenus

La réduction des temps de stockage des encombrants augmente le confort d'utilisation des locaux "poubelles" et améliore ainsi les conditions de tri des locataires.
Sur une zone test, la mise en place de contenants à ouverture operculée permet d'éviter l'intrusion de déchets ménagers dans les bacs destinés à la collecte sélective. Le geste de tri des locataires est ainsi mieux respecté par les non trieurs.

Cette mesure a été couplée par la fermeture de locaux inadaptés (présence d'escaliers, locaux étroits, peu de lumière) et l'aménagement d'une zone en extérieur pour les conteneurs.

MISE EN OEUVRE

Année principale de réalisation

Planning / Déroulement

Des réunions de concertation en présence :
- des maires,
- des gardiens d'immeubles
- des bailleurs
*Elles ont permis de lister les dysfonctionnements et de mettre en place un dispositif pour optimiser la gestion des déchets.
Parallèlement des campagnes de communication ont été mises en place :
- auprès des gardiens d'immeubles et avec la participation d'un agent de la structure de la CCPT.
- auprès des usagers, sur le geste de tri

Moyens humains

-

Moyens financiers

Budget pour :
- Temps chargé de mission Contrat Territorial Déchets (CTD)
- Supports de communication

Moyens techniques

-

Partenaires mobilisés

- Communes de Montcornet et de Rozoy-sur-Serre
- Bailleurs
- ADEME
- Offices Publics de l'Aisne et de Laon (OPAL),
- Maison du CIL (Centre Information Logement)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Reproductibilité

Ce dispositif sera généralisé à l'ensemble des immeubles OPAL sur la commune de Montcornet

Originalité

-

Recommandations éventuelles

-

AUTEUR DE LA FICHE

Pamela ANTONI
pamelaantoni@wanadoo.fr

CONTACT ADEME

Aline BLIN
aline.blin@ademe.fr
Direction régionale Picardie

Dernière actualisation de la fiche : Décembre 2011

Fiche action-résultat réalisée sur le site www.optigede.ademe.fr
Les informations de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.